

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 34/2020  
15 septembre 2020

### **L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve la création d'une entreprise commune BV Asphalt par BAM Contractors NV et Viabuild NV pour la production et la vente communes d'asphalte en Belgique**

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 15 septembre 2020 la création d'une entreprise commune BV Asphalt par BAM Contractors NV et Viabuild NV pour la production et la vente communes d'asphalte en Belgique.

L'opération a été notifiée le 2 septembre 2020 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

La concentration concerne le secteur de la construction.

BAM Contractors NV est une entreprise de construction belge qui réalise des travaux d'infrastructure et des travaux routiers.

Viabuild NV est également une entreprise de construction belge qui réalise des infrastructures et des travaux routiers.

BV Asphalt abrite à la fois l'usine d'asphalte de Vinalmont et celle de Grimbergen.

Dans sa décision du 15 septembre 2020, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'oppositions.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Véronique Thirion

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 93 53

Courriel : [veronique.thirion@bma-abc.be](mailto:veronique.thirion@bma-abc.be)

Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).